



Une journée au Théâtre du Peuple de Bussang, là où la culture épouse la nature

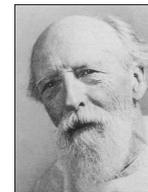


Jean Vilar

En 1958, JEAN VILAR, le metteur en scène qui, au Festival d'Avignon comme au Palais de Chaillot, avait dépouillé l'art théâtral des conventions et des artifices en vogue, soulignait sa dette envers MAURICE POTTECHER : « *Son œuvre fut déjà pour nos grands aînés, un exemple, un pur exemple de Théâtre Populaire. Il le reste pour nous. Bussang est une entreprise émouvante. Une leçon, au meilleur sens du terme* ». Et Romain ROLLAND lui dédie son ouvrage "Le théâtre du Peuple".

C'est dans ce même THÉÂTRE DE BUSSANG que nous serons les hôtes privilégiés de l'actuelle direction du centre d'art et de création. « *Par l'art pour l'humanité* », la fière devise inscrite de part et d'autre du cadre de scène perpétue l'utopie humaniste et poétique qui fonde ce haut lieu du théâtre populaire.

Maurice POTTECHER l'a créée en 1895. Il revenait dans sa région natale après des études à Paris ; il y avait côtoyé les grands noms littéraires de l'époque : Léon DAUDET, Edmond DE GONCOURT, Jules RENARD, Paul CLAUDEL... Lui même devient critique théâtral et musical ; toutefois, il nourrit très tôt ses propres ambitions d'auteur dramatique.



La volonté d'impliquer toute la population dans l'entreprise théâtrale, encouragé par le succès de sa première pièce persuadent Maurice POTTECHER de construire son propre théâtre, là où il vit. Une scène adossée à la montagne vosgienne, ouverte sur la forêt, telle est l'initiative inédite qui deviendra permanente dès l'année suivante. 2000 spectateurs sont assis sur des bancs en bois.





LE BULLETIN DE L'ADHÉRENT DU CERCLE GAREN

N° 15/AU

12 juin 2015

Édition spéciale ANIMATIONS réservées aux membres de l'association à jour de leur cotisation

D'année en année, le succès ne se dément pas, et se sont successivement, des agrandissements, des améliorations, des modernisations... En 1975, le classement aux Monuments Historiques précède le rachat par l'Etat (2005).

En 2013, Bussang est aux Couleurs de la Belgique, l'an passé, aux Couleurs du Québec

En 2015, le Théâtre fête ses 120 ans. Que d'auteurs, que de spectacles ponctuent cette longue perpétuation ! Le premier a été « *Le diable marchand de goutte* », de Maurice POTTECHER. Et depuis, Molière, Shakespeare, Victor Hugo, et Brecht.



Qui aurait imaginé que quelques planches au sommet d'un col vosgien, perdues dans la forêt, accèderaient à une renommée mondiale ?

Avec enthousiasme, un déplacement en grand groupe a été prévu... Une seule date, le VENDREDI 12 JUIN 2015 : une programmation de choix spécialement concertée entre les animateurs du Théâtre et les responsables de GAREN !

Le premier rendez-vous, à Rouge Gazon, sera une conférence relatant la vie et l'œuvre de Maurice POTTECHER avant le partage du repas ; Suivra la représentation d'une pièce en un acte «*Un d'eux nommé Jean*» mis en scène par Vincent GOETHALS, directeur du lieu ; La visite commentée du Théâtre précédera la répétition de «*L'opéra de quat'sous*» de Bertold Brecht, (un des spectacles phares de cet été 2015).

Selon l'usage, une collation –avec tarte aux myrtilles–
clôturera la journée.
oooOooo

Modalités pratiques :

- o *Participation aux frais 74€*, incluant : transport en autocar grand tourisme, repas (boissons comprises), accès aux visites, conférence et spectacles.
- o *Départ : 8h* précises, (retour prévu vers 20h00).
- o *Rendez-vous* : devant l'entrée du Cimetière du Sud, avenue P. Doumer, Nancy ; vaste parking gratuit.
- o *Inscriptions* dans l'ordre d'arrivée, exclusivement à l'adresse du trésorier,
- o Gilles EDELSON, 3 rue Maréchal Gérard 54000 Nancy, gredelson@numericable.fr, tél. 03 83 56 94 32.

Utiliser le Bulletin d'inscription joint ; date-limite fixée 10 jours avant la date du voyage.

Attention, exceptionnellement pas de confirmation ; Seules les personnes en surnombre seront avisées qu'elles figureront sur une liste d'attente. Les chèques sont encaissés 8 jours avant le départ. *En cas d'annulation fortuite* : remboursement lié au remplacement par un autre adhérent 2015 (jusqu'à l'avant-veille du voyage).

